

Les organismes de formation professionnelle qui se réfèrent aux courants exprimés dans les pédagogies actives, l'éducation populaire, la formation permanente ou les universités ouvertes, ont été créés sous l'impulsion de positionnements militants visant une société plus démocratique, plus solidaire et plus égalitaire.

Ces organismes se sont développés et professionnalisés, les équipes se sont renouvelées. Complexité et changement influent sur les pratiques des formateurs et tendent à remettre en question les fondements des compétences collectives au sein des équipes. Elles sont pourtant le ciment et la garantie du respect des valeurs qui ont présidé à la création de ces organismes de formation. Aujourd'hui, les personnels, en particulier les membres fondateurs s'interrogent sur la transmission de ces valeurs. La finalité de cette formation-action est de contribuer à la valorisation et au renouvellement par les professionnels de la formation, de leurs propres pratiques pédagogiques en cohérence avec le système de valeurs de l'organisme auquel ils appartiennent et/ou les contextes professionnels dans lesquels ils agissent.

PUBLICS ET PRÉREQUIS

✓ Professionnels de la formation : formateurs, coordinateurs ou responsables pédagogiques.

Un positionnement est réalisé à l'entrée en formation, à l'aide d'un guide méthodologique. Il permet de connaître les attentes des participants, d'identifier les besoins d'adaptations et d'aménagements éventuels à prendre en compte pour rendre accessible la formation à chacun et d'apprécier le niveau de connaissance et/ou de compétence visé par la formation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES (capacités et compétences)

1. Fournir des repères conceptuels à travers les termes d'organisation apprenante, d'apprenance, de compétences collectives et de pédagogie coopérative ;
2. Produire du questionnement sur les fonctionnements organisationnels et les pratiques pédagogiques des participants ;
3. Identifier et analyser les pratiques, au regard de leur portée au service des apprenants et des équipes.

PROGRAMME

Etapes de travail

1. L'organisation du travail, compétence collective et apprenance
2. La pédagogie coopérative, une méthode et une philosophie.

Principaux contenus de référence

- Les concepts d'organisation apprenante,
- Le concept d'apprenance,
- La notion de compétences collectives,
- La pédagogie coopérative.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Nos prestations reposent sur les principes de la pédagogie coopérative.

Une attention particulière est accordée à la façon dont les contenus sont introduits, faisant une large part, non seulement à l'analyse des expériences des participants, mais également à la mise en place de situations pédagogiques favorisant le travail en sous-groupes plus propice à l'échange. Les choix pédagogiques privilégient une approche ludique et dialectique. Elle s'efforce de valoriser les participants ayant déjà des connaissances et/ou expériences sur le sujet dans une visée d'entraide et de co-développement.

ÉVALUATION

Résultats attendus :

- Valorisation de la place et du rôle de chacun dans un fonctionnement collectif
- Ressourcement intellectuel pour se réappropriier les concepts et principes pédagogiques en œuvres dans les pratiques réelles
- Prise de recul par rapport à sa pratique et aux outils utilisés
- Repérage d'idées pour renouveler ses pratiques dans une visée d'innovation pédagogique

Évaluation :

Un outil d'évaluation permet aux participants en fin de formation d'exprimer leur degré de satisfaction sur le dispositif, d'autoévaluer les acquis de la formation, d'apprécier l'atteinte des objectifs et à se mettre en perspective en termes de transfert des acquis en situation professionnelle.

MODALITÉS PRATIQUES

Formation-action de 2 jours.

Le module accueillera de 8 à 15 participants maximum.

Un livret pédagogique est remis aux participants avec les principales références théoriques et conceptuelles mobilisées au cours de la formation.

INTERVENANT.E.S

Bureau ETCetera

Marie FLORES et/ou Elisabeth DUGIER.